

## Rapport du jury Aide à la mobilité de recherche en France Étudiants en master – 2026

Le mardi 27 janvier 2026, le jury composé de :

- Ana DEBENEDETTI, directrice de la Fondation Bemberg,
- Damien DELILLE, conseiller scientifique, INHA,
- Alexandre GIRARD-MUSCAGORRY, directeur adjoint du département des études et de la recherche, INHA,
- Fanny HAMONIC, conservatrice du patrimoine, musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

s'est réuni pour examiner les 10 dossiers déposés dans le cadre des aides à la mobilité en France proposées aux étudiantes et étudiants de master pour des séjours de recherche en France. Cette aide est destinée à rembourser des déplacements prévus en France en 2026.

Les dossiers éligibles émanaient d'établissements répartis sur l'ensemble du territoire : Nantes Université (2), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2), l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (2), l'École du Louvre (1), l'Université Lumière Lyon 2 (1), l'Université Rennes 2 (1), l'Université de Tours (1)

Le jury a privilégié les dossiers qui ont su présenter un projet de recherche solide, exposé de manière claire et structurée, et démontrant de façon argumentée la nécessité d'un séjour de recherche. Les dossiers doivent également attester que les candidats et candidates ont soigneusement préparé leur séjour de recherche, en identifiant précisément les sources et ressources à consulter. Le jury rappelle que le budget doit faire l'objet d'une évaluation juste et réaliste : il ne doit pas être surévalué ni artificiellement réduit, en particulier s'agissant des frais de bouche. Ainsi, la somme indiquée au budget peut être inférieure ou supérieure au plafond de l'aide proposée par l'INHA. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont éligibles ; en revanche, l'équipement (par exemple l'achat d'un appareil photographique numérique ou de cartes de photocopies) ne l'est pas.

Au regard de la qualité générale des dossiers soumis cette année, le jury a souhaité soutenir le plus grand nombre possible de candidates et de candidats, en ajustant le montant des aides attribuées au regard de la nature des projets présentés.

Ont ainsi été retenues les candidatures de :

- Louise ADAM DE VILLIERS, École du Louvre, *Les collections africaines présentées dans l'exposition coloniale de 1927 de La Rochelle.*
- Enora GUILLET, Université Paul-Valéry, *Léopold Survage à la croisée des arts.*
- Chloé GUTIERREZ, Université Paul-Valéry, *La mise en Défense des villes algériennes au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de la ville de Saïda.*
- Bastien GUYOMARD, Université de Tours, *Le château de Lavardin à la fin du Moyen Âge : étude historique et archéologique. Une nouvelle approche du bâti sur l'escalier monumental et l'escalier en vis, témoins d'une architecture gothique savante.*
- Arthur MESSENET, Nantes Université, *Expressions de la verticalité dans les photographies d'alpinisme de 1862 à 1910.*
- Alicante ODIC, Nantes Université, *Illustrer et représenter l'homosexualité du Marin d'État en France (1910-1950).*
- Alexandra ROMANOVA, Université Lumière-Lyon 2, *Regards croisés sur la mondialisation : La Galerie de France face à l'art de l'URSS et de la Chine (1981-2006).*

Alexandre GIRARD-MUSCAGORRY  
Directeur adjoint  
Département des études et de la recherche

